



Procès-verbal du Conseil de Surveillance

Réunion du : Mardi 10 juin 2025

À : 18h00 – 20h00 Visioconférence

Présidence : M. Philip Guyot de Caila

Présents : *(En visioconférence)* Jean-Pierre LOUVEL, Claudia MASSA, Natacha CHICOT, Matthieu RABBY, Florence SCHWARTZ, Claude COQUEMA et Natacha CHICOT

Excusée : Amélie MOINE

Assistent à la séance : Abdelkader CARRILLO (Administrateur désigné par la FFF)

I. Ouverture de la séance

1. Appel des membres

La réunion du Conseil de Surveillance du 10 mai 2025 s'est tenue en visioconférence, avec la participation de l'ensemble des membres, à l'exception d'Amélie Moine, excusée

II. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la séance du 23 mai 2025 est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil, après prise en compte des observations formulées par plusieurs membres.

III. Retour d'information sur l'entretien avec le Président de la FFF

Le Président du Conseil de Surveillance a rendu compte de l'entretien qu'il a eu le lundi 2 juin 2025 avec Monsieur Philippe Diallo, Président de la Fédération Française de Football.

Un compte rendu écrit de cette rencontre a été transmis aux membres du Conseil. Celui-ci, à la fois synthétique et exhaustif, retrace les principaux échanges intervenus.

Le Président de la FFF s'est montré ouvert et disponible à l'idée de renforcer le dialogue avec le Conseil de Surveillance. Il s'est déclaré prêt à participer à la première réunion de rentrée du Conseil, afin de présenter en son plan quadriennal et la feuille de route de la Fédération, aux côtés de son Directeur général. Il a également exprimé sa volonté de répondre aux questions et remarques des membres du Conseil.

Au cours de cet échange, le Président du Conseil de Surveillance a présenté le mode de fonctionnement du Conseil, ainsi que ses missions de contrôle, de surveillance et de neutralité.

IV. Calendrier prévisionnel des réunions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a validé un calendrier prévisionnel de ses travaux jusqu'au mois de décembre. Il a été convenu d'organiser des réunions en formation plénière, en fonction des besoins et de l'actualité des travaux de la Fédération.

Un calendrier détaillé, incluant les prochaines dates envisagées, sera transmis aux membres dans les meilleurs délais.



VI. Travaux en cours sur le règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a engagé une réflexion sur l'élaboration de son règlement intérieur.

Un projet de texte a été présenté en séance, servant de base aux échanges. Celui-ci s'inspire de bonnes pratiques observées dans d'autres instances, tout en tenant compte des spécificités du Conseil de Surveillance au sein de la FFF.

Les discussions ont permis d'identifier plusieurs points d'ajustement. Un travail de consolidation est en cours, en vue de finaliser prochainement une version aboutie du règlement, qui pourra être soumise à approbation lors d'une prochaine réunion.

Il a été convenu que cette version consolidée sera transmise au Comité Exécutif, afin que celui-ci puisse en prendre connaissance.

VII. Répartition de travaux thématiques en binômes

Le Conseil de Surveillance a convenu d'identifier quatre thématiques d'intérêt fédéral, à étudier au cours des prochaines semaines par binômes, au gré de l'actualité et des priorités institutionnelles.

Ces travaux auront vocation à nourrir la réflexion du Conseil et pourront être présentés lors de la réunion de rentrée en septembre. Les thèmes proposés sont les suivants :

1. **Le Conseil consultatif des clubs amateurs** : récemment instauré par la FFF dans le cadre des engagements du président, ce nouvel organe fera l'objet d'un tirage au sort pour désigner ses membres le 13 juin prochain. Le Conseil a exprimé le souhait d'analyser les modalités de mise en place de cette instance, ainsi que son articulation avec les autres organes fédéraux.
2. **Le rapport de l'Agence française anticorruption (AFA)** : il s'agira d'étudier les préconisations formulées à l'attention de la FFF, leur niveau de mise en œuvre à ce jour, ainsi que la cartographie des risques associée.
3. **Le rapport Thiriez sur le football ultramarin** : ce rapport, commandé par le Président de la FFF, comporte un ensemble de recommandations spécifiques à l'outre-mer. Une analyse de ses principales conclusions et de leur état de mise en œuvre est envisagée.
4. **Les relations entre l'exécutif fédéral et les associations représentatives** : une cartographie de ces liens sera conduite afin de mieux comprendre l'organisation, les rôles respectifs et les interactions entre la Fédération et les différentes familles du football représentées.

Les membres intéressés sont invités à se regrouper par binômes pour se répartir ces thématiques. Un premier point d'étape pourra être organisé lors de la reprise des réunions en septembre.